



N° 216

Le 6 novembre 1992

OCTROI D'UNE SUBVENTION CULTURELLE POUR LA PARTICIPATION CANADIENNE À LA BIENNALE DE VENISE, ITALIE

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, est heureuse d'annoncer que le Ministère a octroyé une subvention de 57 500 \$ pour la participation canadienne à la Biennale de Venise, en Italie, qui aura lieu du 13 juin au 10 octobre 1993.

Le projet d'exposition Robin Collyer proposé par Philip Monk, conservateur au Musée des beaux-arts de l'Ontario, a remporté le concours national pour représenter le Canada à la Biennale de Venise. Grâce à ce concours, lancé sur invitation et organisé par le Conseil des Arts du Canada pour le compte de la Direction générale des relations culturelles internationales d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, M. Monk devient le commissaire officiel du Canada à la biennale et veillera à la présentation de l'exposition. Le Musée des beaux-arts de l'Ontario, par l'entremise de son directeur, Dr. Glen D. Lowry, a accepté de parrainer le projet d'exposition.

M. Robin Collyer est un artiste torontois de réputation internationale. Ses sculptures sont fabriquées à partir d'éléments industriels et commerciaux combinés à la signalisation que l'on retrouve en publicité, à la télévision, dans les journaux et sur les emballages.

L'exposition Robin Collyer, sera présentée à l'intérieur du pavillon du Canada sur le site même de la Biennale à Venise, où 50 autres pays seront représentés.

Le Musée des beaux-arts du Canada et le Conseil des arts du Canada collaborent également au financement de la participation canadienne à Venise.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874